

**Sujet :** [INTERNET] Méthanisation Grandvelle

**Date :** 22/03/2022 15:28

**Pour :** "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Je viens de parcourir les éléments mis à disposition sur le site de la préfecture de Haute-Saône. Au-delà du caractère non ergonomique de la plateforme limitant et décourageant la recherche et lecture des documents pertinents, vous trouverez ci-dessous mes questionnements et remarques.

- aucune analyse des impacts indirects du projet n'est présenté et notamment sur la biodiversité (aucun inventaire, aucune analyse spécifique...) qui fait très certainement peser un risque juridique à ce projet.
- aucune analyse du coût carbone du projet (utilisation d'intrants même si les digestats sont réemployés à des fins de fertilisation, utilisation de carburant pour produire des matériaux à digérer !, fuites de méthane...)
- aucune analyse de la pertinence d'un tel projet qui ne vise qu'à intensifier une exploitation agricole déjà outrageusement productivistes ne nourrissant plus le peuple de France... la situation en Ukraine éclaire d'un jour nouveau ce projet déconnecté des réalités environnementales et agricoles sous couvert de production d'énergies dites renouvelables. Réserver des terres agricoles pour produire des matériaux visant à l'alimentation du méthaniseur est juste ubuesque et ne saurait faire sens au titre revendiquer par la profession agricole nourricière de l'humanité. Force est de constater que l'appât du gain est plus fort et qu'aucune réflexion n'a été engagée par la profession en ce sens... suivant en cela les principaux pollueurs responsables mais pas coupable que sont les agriculteurs conventionnels.

En d'autres termes, je m'oppose fermement à ce projet sans avenir...

Cordialement.

Marc GIROUD